

## HOMOPHONES GRAMMATICaux

### **G1 : a – à**

**a** : forme du verbe *avoir* à la 3e personne du singulier.

On peut le remplacer par **avait**.

Il a trouvé une perle.

Il **avait** trouvé une perle.

**à** : préposition ou partie d'une locution prépositive (*à cause de, à partir de, etc.*).

Il introduit un complément indirect du verbe.

On ne peut pas le remplacer par *avait*.

Loulou est partie à Genève.

\*Loulou est partie ~~avait~~ Genève.

### **G 2 : ça – sa**

**ça** : pronom démonstratif qui veut dire *cela*.

On peut le remplacer par **cela**.

Ça ne signifie rien.

**Cela** ne signifie rien.

**sa** : déterminant possessif féminin singulier.

On peut le remplacer par **ma**.

« Ce n'est pas sa fête ».

« Ce n'est pas **ma** fête »

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et l'adjectif : « Il parle tout le temps de sa belle auto neuve ».

### **G3 : ce (c') / se (s')**

**ce** : Ce est :

soit un pronom démonstratif qui s'emploie avec *être* (*ce sont, ce sera...*) ou avec un pronom relatif (*ce que, ce dont...*),

soit un déterminant démonstratif qui se place avant un nom.

Ce sont des questions qu'il faudra résoudre avant ce soir.

Est-ce possible ? Dites-nous ce que vous en pensez.

**se** : pronom personnel **se** (mis pour il ou elle) qui se place immédiatement avant un verbe avec:

**c'** : **c'** pronom démonstratif suivi du verbe *être* à l'indicatif présent, 3e personne du singulier. **c'** est le sujet du verbe *être*.

c'est la même chose...

**se** : Se est le pronom personnel de la 3<sup>e</sup> personne que l'on utilise quand il représente le même être ou la même chose que le sujet du verbe. C'est pourquoi on l'appelle pronom réfléchi. Il précède toujours le verbe auquel il se rapporte.

Il se lave (il lave lui-même).

S'ils ne peuvent se voir, ils se téléphoneront.

Il peut être remplacé par **me, te, nous ou vous**.

*Si nous ne pouvons **nous** voir, nous **nous** téléphonerons.*

**s'** (pronom réfléchi élide devant un verbe qui commence par une voyelle ou un *h* muet).

Il voulait prendre cette direction, mais il **s'**est trompé.

#### **G4 : ces – ses**

**ces** : déterminant démonstratif pluriel à la 3<sup>e</sup> personne.

On peut le remplacer par **les**.

À qui sont ces livres ?

À qui sont **les** livres ?

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Ne laissez pas ces belles fleurs se faner ».

**ses** : déterminant possessif pluriel à la 3<sup>e</sup> personne.

On peut le remplacer par **son** ou **sa** (déterminants possessifs au singulier).

Elle est allée voir ses parents.

Elle est allée voir **son** parent.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Elle a jeté ses vieilles robes ».

#### **G5 : c'est – s'est – sais / sait**

**c'est** : **c'** pronom démonstratif suivi du verbe *être* à l'indicatif présent, 3<sup>e</sup> personne du singulier. **c'** est le sujet du verbe *être*.

« *C'est* mon frère qui téléphone », et *c'est... que* comme marqueur d'emphase dans une phrase à forme emphatique : « *C'est* fréquent *qu'il* pleuve dans ces régions ».

On peut remplacer *c'est* par **cela est** (en considérant toutefois que ce n'est qu'un moyen pour distinguer *c'est* de ses homophones : la phrase ainsi transformée n'est pas harmonieuse et il ne faut en aucun cas la reproduire).

*C'est* le chien de la voisine qui m'a mordu.

**Cela est** le chien de la voisine qui m'a mordu.

**s'est** : pronom personnel *se* (e élidé devant une voyelle) suivi de l'auxiliaire *être* à la 3<sup>e</sup> personne du singulier, dans une forme pronominale.

Il est suivi immédiatement ou de près par le participe passé du verbe conjugué :  
« Il *s'est* juste écorché la jambe ».

Il est impossible de remplacer *s'est* par *cela est*.

**sais / sait** : verbe *savoir*, indicatif présent, 1<sup>re</sup> ou 2<sup>e</sup> personne (*sais*) et 3<sup>e</sup> personne du singulier (*sait*).

On peut le remplacer par **savais** ou **savait** (le même verbe à l'imparfait).

Tu *sais* trop de choses.

Tu **savais** trop de choses.

## G6 : **cette / cet**

**cet** : Le déterminant **ce** s'écrit **cet** devant les noms ou les adjectifs masculins commençant par une voyelle ou un **h muet**:

cet arbre...

cet homme...

**cette** : *Cette* est la forme **féminine** de *ce*, que l'on emploie avec tous les noms féminins.

Cette action est menée dans le cadre d'une restructuration.

Certains noms de personnes sont féminins ou masculins selon le sexe de la personne qu'ils désignent : on écrira donc *cet* ou *cette* selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme.

**Cet** élève sera récompensé (*l'élève est un garçon*).

**Cette** élève sera récompensée (*l'élève est une fille*).

Ce déterminant peut également marquer d'autres nuances: il peut rappeler ce dont on a déjà parlé, annoncer ce qui suit, marquer la proximité dans le temps ou dans l'espace:

écouter *cette* histoire...

il fait frais *ce* matin...

## G7 : **dans - d'en**

**dans** : préposition.

Introduit un complément de verbe indirect : « Restez *dans* votre chambre » ou un complément de phrase : « Dans cent ans, nous ne serons plus là ».

Elle marque le lieu (« aller *dans* la forêt »), la manière (« vivre *dans* la misère ») ou le temps (« *dans* mon temps »).

On peut le remplacer, selon le sens, par une autre préposition : *dedans*, *parmi*, *en*, *pendant*.

Il a plongé *dans* la piscine.

Il a plongé **dedans** la piscine.

Il voudrait retourner dans sa famille.

Il voudrait retourner **parmi** sa famille.

**d'en** : préposition *de* (e élide devant un mot commençant par une voyelle) suivie de *en*, pronom ou adverbe.

Il est suivi d'un verbe à l'infinitif : « Il s'est perdu et n'arrête pas *d'en* parler ». *d'en* peut également faire partie de locutions comme *d'en arrière*, *d'en bas*, etc. *d'en* veut souvent dire *de cela*, *de là*.

On peut le remplacer par *de cela* ou par *de là*.

Il est difficile **d'en** revenir.

Il est difficile **de** revenir **de là**.

## G8 : es / est / ai

**es** : forme présente du verbe être à la deuxième personne du singulier.

On peut la remplacer par **étais, seras...**

Tu es gentil

Tu **étais** gentil.

**est** : forme présente du verbe être à la troisième personne du singulier.

On peut la remplacer par **était, sera...**

Il est gentil

Tu **sera** gentil.

**ai** : forme présente du verbe avoir à la première personne du singulier.

On peut la remplacer par **avais, auras...**

J'ai un chien

J'**avais** un chien.

## G9 : la - là - l'as / l'a

**la** : déterminant défini féminin singulier.

On peut le remplacer par **une** ou par **cette**.

Je vais à *la* piscine.

Je vais à **cette** piscine.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « *La* belle enfant que voilà ! ».

**la** : pronom personnel avec antécédent, féminin singulier de la 3e personne.

Il est généralement suivi d'un verbe (commençant par une consonne).

Il est le complément de verbe direct : « Si tu ne manges pas ta pomme, je *la* mangerai ».

Si *la*, pronom, est placé après le verbe, il faut mettre un trait d'union entre le verbe et *la* : « Regarde-*la* ».

On peut le remplacer par **le**, pronom personnel masculin.

Il *la* voit souvent.

Il **le** voit souvent.

**là** : adverbe

Il prend toujours un accent grave.

Il désigne souvent un lieu : « Reste *là* que je te parle », quelquefois un moment : « C'est *là* (*à ce moment*) que j'ai constaté qu'on me suivait ».

On met un trait d'union entre *là* et le nom qui précède (*cette robe-là*) si *là* fait partie du GN et que le nom est précédé d'un déterminant démonstratif : « Cette robe-*là* te va très bien ».

Il peut aussi faire partie de locutions telles que : *là-bas*, *là-haut*, *là-dedans*, *d'ici-là*, *de-ci de-là*, etc.

On peut le remplacer par **ici** s'il désigne un lieu, ou par **en ce moment** s'il désigne un moment.

Ne restez pas *là*.

Ne restez pas **ici**.

*Là*, je suis occupé.

**En ce moment**, je suis occupé.

**l'as / l'a** : pronom personnel *le* ou *la* (dont la voyelle est élidée devant un mot commençant par une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 2e personne du singulier (tu *as*) ou 3e personne du singulier (il *a*).

**l'** est complément de verbe direct : C'est ma fille, il **l'a** reconnue tout de suite.

On peut le remplacer par **l'avais** ou **l'avait**.

Il ne **l'a** pas vue depuis longtemps.

Il ne **l'avait** pas vue depuis longtemps.

## G10 : leurs(s) – leur

**leur(s)** : déterminant possessif.

Il précède un nom masculin ou féminin, singulier ou pluriel. Il reçoit le nombre de ce nom, *leur* au singulier et *leurs* au pluriel :

« Range *leurs* crayons / range *leur* chambre ».

Au singulier, on peut le remplacer par **son** ou par **sa** ; au pluriel, on peut le remplacer par **ses**.

*Leur* train avait du retard.

**Son** train avait du retard.

Le français a tendance à employer le singulier et non le pluriel, même s'il y a plusieurs possesseurs :

- Les étudiants avaient *leur* livre d'exercices ouvert sur *leur* table. (Chaque étudiant a son livre).
- A Paris, les gens ne prennent pas souvent *leur* voiture pour aller travailler. (chaque personne a sa voiture)

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Respecterez-vous *leurs* dernières volontés ? ».

**leur** : pronom personnel avec antécédent, à la 3e personne du pluriel.

Il ne prend jamais de s.

Il est placé devant un verbe : « Tu ne *leur* pardonnes pas ».

Dans les phrases de type impératif, il est placé après le verbe et on met un trait d'union entre le verbe et *leur* : « Dites-*leur* quelques mots gentils ».

Il signifie à *eux* et il est complément de verbe indirect.

On peut le remplacer par **lui**.

Je ne *leur* ai pas dit la vérité.

Je ne **lui** ai pas dit la vérité.

## G11 : ma – m'a • ta – t'a

**ma** : déterminant possessif féminin à la 1re personne du singulier.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : **ta** ou **sa**.

*Ma* fille est en voyage.

**Ta** fille est en voyage.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Mange un peu de *ma* délicieuse tarte ».

**m'a** : pronom personnel *me* (e élide devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du singulier.

**m'** est complément de verbe direct : « Le chien *m'a* mordu », ou complément indirect : « Tu *m'as* parlé ».

On peut le remplacer par **m'avait**.

Il *m'a* mordu le doigt.

Il **m'avait** mordu le doigt.

**ta** : déterminant possessif féminin à la 2e personne du singulier.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : **ma** ou **sa**.

*Ta* mère est occupée.

**Ma** mère est occupée.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « C'est *ta* grande soeur qui me téléphone ».

**t'a** : pronom personnel *te* (e élide devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du singulier.

**t'** est complément de verbe direct : « Mon chien *t'a* mordu », ou complément indirect : « Il *t'a* parlé ».

On peut le remplacer par **t'avait**.

Il *t'a* répondu.

Il **t'avait** répondu.

## G12 : mon - m'ont • ton - t'ont

**mon** : déterminant possessif singulier à la 1re personne.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : **son** ou **ton**.

*Mon* chien est jaune.

**Ton** chien est jaune.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « C'est *mon* vieux chat ».

**m'ont** : pronom personnel *me* (e élide devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du pluriel.

**m'** est complément direct : « Tes chiens *m'ont* poursuivi », ou complément de verbe indirect : « Ces livres *m'ont* appartenu ».

On peut le remplacer par **m'avaient**.

Elles *m'ont* téléphoné.

Elles **m'avaient** téléphoné.

**ton** : déterminant possessif à la 2e personne du singulier.

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : **mon** ou **son**.

*Ton* bail arrive à échéance.

**Mon** bail arrive à échéance.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « *Ton* gros chien ne me fait pas peur ».

**t'ont** : pronom personnel *te* (e élide devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *avoir* à la 3e personne du pluriel.

**t'** est complément de verbe direct : « Mes chiens *t'ont* poursuivi », ou indirect : « Ces livres *t'ont* appartenu ».

On peut le remplacer par **t'avaient**.

Ils *t'ont* aidé.

Ils **t'avaient** aidé.



### G 13 : mes – m'est – mets/met – mais – mets

**mes** : déterminant possessif pluriel, féminin ou masculin.

Un adjectif peut s'intercaler entre le déterminant et le nom : « Je te donne *mes* plus beaux timbres ».

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : **ses** ou **tes**.

Je te donne *mes* livres.

Je te donne **tes** livres.

**m'est** : pronom personnel *me* (e élidé devant une voyelle) suivi d'une forme du verbe *être* à la 3e personne du singulier.

**m'** est complément de verbe direct : « Il *m'est* interdit de parler ».

On peut le remplacer par **m'était**.

Il *m'est* arrivé de drôles d'aventures.

Il **m'était** arrivé de drôles d'aventures.

**mets / met** : verbe *mettre* au présent de l'indicatif à la 1re personne ou à la 2e personne du singulier (*mets*) ou à la 3e personne du singulier (*met*), ou encore, à l'impératif, présent, 2e personne du singulier (*mets*).

On peut le remplacer par le verbe *mettre* à l'imparfait : **(je) mettais, (tu)**

**mettais, (il) mettait**.

Elle *met* en ordre ce que tu *mets* en désordre.

Elle **mettait** en ordre ce que tu *mettais* en désordre.

**mais** : conjonction de coordination.

La plupart du temps, on peut le remplacer par **pourtant** ou par **cependant**.

Vous étiez là, *mais* je ne vous ai pas vus.

Vous étiez là, *pourtant* je ne vous ai pas vus.

**mets** : nom masculin invariable qui signifie « aliments cuisinés ».

Ce *mets* n'est pas assez poivré.

## G14 : ni - n'y

**ni** : conjonction de coordination.

*ni* est le pendant négatif de *ou* et de *et*, on l'emploie uniquement dans une phrase négative.

On peut le remplacer par **ou**, lorsqu'il n'y a qu'un seul *ni*, et par **pas (de)... ou (de)**, lorsqu'il est répété.

Elle ne veut pas aller à l'école *ni* rester à la maison.

Elle ne veut pas aller à l'école **ou** rester à la maison.

Je ne veux *ni* fruits *ni* légumes.

Je ne veux **pas de** fruits **ou de** légumes.

**n'y** : adverbe de négation *ne* (e élide devant une voyelle) suivi du pronom ou adverbe *y*.

*n'y* est toujours suivi d'un verbe.

**y** signifie *là* (un lieu) : « *N'y* allez pas », ou *à cela* (une chose) : « *N'y* touchez pas ».

On peut le remplacer par **ne... là** ou par **ne... à cela**.

Nous *n'y* pouvons rien.

Nous **ne** pouvons rien **à cela**.

## G15 : on – on n’ – ont

**on** : pronom indéfini à la 3e personne du singulier, même s’il désigne parfois plusieurs personnes (on recommande que le participe passé employé avec l’auxiliaire *être* se mette au pluriel lorsque le *on* désigne plusieurs personnes).

Il est sujet du verbe : « *On s’est fâchés* ».

On peut le remplacer par le pronom personnel **il**.

*On* venait souvent.

**Il** venait souvent.

**on n’** : pronom indéfini à la 3e personne du singulier, avec l’adverbe de négation *ne* (e élide devant un mot commençant par une voyelle).

Il est toujours employé dans une phrase de forme négative : *ne... pas, ne... plus, ne... jamais, etc.*

La deuxième particule de la négation (*pas, plus, jamais, etc.*) doit suivre le verbe dont *on* est le sujet : « *On n’ira plus au bois* ».

On peut remplacer *on n’* pas **il n’**.

*On n’achète jamais un cheval sans regarder ses dents.*

**Il n’**achète jamais un cheval sans regarder ses dents.

**ont** : forme du verbe *avoir* à la 3e personne du pluriel.

On peut le remplacer par **avaient**.

Elles *ont* eu deux ans.

Elles **avaient** eu deux ans

## G16 : peu – peux/peut • peut être – peut-être

**peu** : adverbe ; il a le sens de « une petite quantité ».

Souvent employé avec *de* (*peu de*) ; dans ce cas, il est toujours suivi d’un complément (*peu de temps*).

On le trouve parfois précédé d’un déterminant (*un peu, le peu*).

Il peut aussi être employé seul ; dans ce cas, il peut modifier un verbe : « Nous le fréquentons *peu* », un adjectif : « Il est *peu* loquace », ou un autre adverbe : « Nous venons si *peu* souvent ».

On peut le remplacer par son antonyme **beaucoup** (sauf lorsqu’il est précédé d’un déterminant).

Il y a *peu* de temps que je t’ai vu.

Il y a **beaucoup** de temps que je t’ai vu.

**peux / peut** : verbe *pouvoir* à l'indicatif présent, 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du singulier (*peux*) et 3<sup>e</sup> personne du singulier (*peut*).

On peut le remplacer par le verbe *pouvoir* conjugué à l'imparfait : **pouvais (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> personnes du singulier) et pouvait (3<sup>e</sup> personne du singulier)**.

Elle *peut* à peine sortir de sa chambre.

Elle **pouvait** à peine sortir de sa chambre.

**peut être** : verbe *pouvoir* à l'indicatif présent, 3<sup>e</sup> personne du singulier, suivi du verbe *être* à l'infinitif.

On peut le remplacer par *pouvait être*.

Il *peut être* dans sa chambre.

Il **pouvait être** dans sa chambre.

**peut-être** : adverbe ; il exprime un doute.

On peut le remplacer par *probablement*.

Il est *peut-être* dans sa chambre.

Il est **probablement** dans sa chambre.

## G17 : qu'en – quant – quand

**qu'en** : *que* (e élide devant une voyelle) suivie de *en*, pronom qui signifie *de cela*, ou préposition qui veut dire *dans* ou *pendant*. *Que* peut être subordonnant, pronom relatif ou pronom interrogatif.

**quant** : préposition toujours suivie de *à*, *au* ou *aux*.

Il introduit un complément de phrase : « *Quant* à toi, tu ferais mieux de te méfier. » *quant* à (*au*, *aux*) peut être remplacé par **en ce qui concerne**.

*Quant* à Julie, elle n'a plus rien à faire ici.

**En ce qui concerne** Julie, elle n'a plus rien à faire ici.

**quand** : subordonnant ou marqueur interrogatif.

Marqueur interrogatif, il introduit une phrase de type interrogatif : « *Quand* donc arrêtera-t-il de pleuvoir ? ».

Subordonnant, il introduit une subordonnée complétive interrogative indirecte : « Nous ne savons pas *quand* il arrêtera de pleuvoir », ou bien une subordonnée circonstancielle de temps : « Nous sortirons *quand* il ne pleuvra plus ».

On peut le remplacer par **lorsque** ou **à quel moment**.

Je me demande *quand* vous reviendrez.

Je me demande **à quel moment** vous reviendrez.

## G18 : qu'elle / qu'elles – quel / quels / quelle / quelles

### **quel :**

déterminant interrogatif, exclamatif ou indéfini.

Il peut être attribut du sujet dans une subordonnée de type interrogatif ; dans ce cas, il prend le genre et le nombre du sujet : « Je vous demande *quel* est le nom de cette fleur ».

Il prendra donc l'une ou l'autre de ces formes : *quel* (masculin singulier), *quels* (masculin pluriel), *quelle* (féminin singulier) ou *quelles* (féminin pluriel). *quel*, déterminant indéfini ou exclamatif, peut être remplacé par **le, la ou les**.

Déterminant interrogatif, on peut le remplacer par **lequel, laquelle, lesquels, lesquelles**.

*Quelle* belle pomme !

**La** belle pomme !

Il ne sait pas *quelle* pomme choisir.

Il ne sait pas **laquelle** (pomme) choisir.

**qu'elle(s) :** pronom relatif ou conjonction que (e élide devant une voyelle) suivi du pronom personnel elle (3e personne du singulier) ou elles (3e personne du pluriel).

*Qu'* introduit soit une subordonnée relative : « Les bananes *qu'elle* a achetées ne sont pas mûres », soit une subordonnée complétive : « Tu as dit *qu'elles* étaient parties ». *Elle* ou *elles* est le sujet de cette subordonnée.

On peut remplacer *qu'elle* et *qu'elles* par **qu'il** ou **qu'ils**.

Vous voyez *qu'elles* sont venues.

Vous voyez **qu'ils** sont venus.

## G19 : s'en – sens/sent – sans

**s'en :** pronom personnel se (e élide devant une voyelle) suivie de *en*, pronom qui signifie *de cela*, ou adverbe qui veut dire *de là*.

Il s'emploie dans des constructions pronominales, à la 3e personne du singulier ou du pluriel : « Il *s'en* doute / Ils *s'en* doutent ».

On peut le remplacer par **m'en** ou par **t'en**.

Il *s'en* moque.

(Je) **m'en** moque.

**sens / sent :** verbe *sentir* au présent de l'indicatif à la 1re et 2e personnes du singulier (*sens*) et à la 3e personne (*sent*).

On peut le remplacer par le même verbe à l'imparfait : **sentais** (1re et 2e personnes) et **sentait** (3e personne).

Il *sent* la verveine.

Il **sentait** la verveine.

**sans** : préposition exprimant l'absence ou la privation : « Elle marche *sans* ses béquilles ».

Elle fait également partie de la locution conjonctive *sans que*.

Il est impossible de la remplacer par le verbe *sentir*, ni par *m'en* ou par *t'en*.

Tu es parti *sans* souper.

\*Tu es parti *sentais* souper.

## G20 : si / s'y

**s'y** : pronom personnel *se* (e élide devant une voyelle) à la troisième personne du singulier ou du pluriel, suivie du pronom ou adverbe *y*.

**y** signifie *là* ou *à cela*.

*s'y* est toujours suivi d'un verbe : « On ne *s'y* fera jamais ».

On peut le remplacer par **m'y** ou par **t'y**.

Il *s'y* est laissé prendre.

Je **m'y** suis laissé prendre.

**si** : conjonction.

Il peut introduire une subordonnée : « Je te dirai demain *si* je viens » ou sous forme interrogative indirecte : « Je me demande *si* tu viendras ».

Pour s'assurer que *si* est bien une conjonction, on le remplace par une autre conjonction (ou par une locution conjonctive) : **que, quand, supposons que**.

Je te dirai demain *si* je viens.

Je te dirai demain **que** je viens.

Je me demande *si* vous viendrez.

Je me demande **quand** vous viendrez.

*Si* le temps était clair, nous verrions l'île.

**Supposons que** le temps soit clair, nous verrions l'île.

## G21 : son / sont

**son** : déterminant possessif singulier à la 3e personne.

Devant un mot féminin commençant par une voyelle ou un *h* muet (*h* qui n'empêche pas la liaison), on écrit *son* : « Elle a retrouvé *son* écharpe verte ».

On peut le remplacer par un autre déterminant possessif : **mon** ou **ton**.

*Son* travail est terminé.

*Mon* travail est terminé.

**sont** : forme du verbe *être*, 3e personne du pluriel.

On peut le remplacer par **étaient**.

Ils *sont* en congé.

Ils **étaient** en congé.

## G22 : T''en – Tends/Tend – Tant – Temps

**t'en** : pronom personnel *te* (e élide devant une voyelle) suivi de *en*, pronom qui signifie *de cela*, ou adverbe qui veut dire *de là*.

Il s'emploie souvent dans des constructions pronominales, à la 2e personne du singulier : « Tu *t'en* es bien sortie ».

On peut le remplacer par **m'en**.

Tu *t'en* doutes.

(Je) **m'en** doute.

**tends / tend** : verbe *tendre* à l'indicatif présent, à la 1re et 2e personnes du singulier (*tends*) et à la 3e personne (*tend*).

Il peut être remplacé par le même verbe à l'imparfait : **tendais**, aux 1re et 2e personnes du singulier et **tendait** à la 3e personne.

Il *tend* la joue gauche.

Il **tendait** la joue gauche.

**tant** : adverbe exprimant l'intensité, la quantité.

Il fait également partie des locutions suivantes : *tant que*, *tant de*, *en tant que*, *tant qu'à*, *tant mieux*, *tant pis*.

On peut le remplacer, selon le cas, par **tellement**, **aussi**, **autant**.

Je vous ai *tant* aimé.

Je vous ai **tellement** aimé.

**temps** : nom masculin invariable qui signifie « durée globale ou portion limitée de cette durée (moment, période, époque de la vie, etc.), durée chronométrée, température, etc. ».

Le *temps* est pluvieux (température).

Ce n'est pas le *temps* de sortir (moment).

C'était au *temps* de la guerre (période).

## G23 : t'es / t'ai

**es** : forme présente du verbe être à la deuxième personne du singulier.  
Ici on a affaire à des formes de type : se lever, se changer, s'asseoir,...

On peut la remplacer par **t'étais, te seras**

Tu t'es levé.

Tu **t'étais** levé.

**ai** : forme présente du verbe avoir à la première personne du singulier.  
Le **t'** a une fonction de complément de verbe.

On peut la remplacer par **t'avais, t'auras...**

Je t'ai appelé.

Je **t'avais** appelé.



## G24 : tout / toute / toutes / tous

Le mot « tout » peut être un adjectif, un pronom, un adverbe.

Lorsqu'il est un adjectif il s'accorde avec le nom qu'il accompagne : *tous* mes copains, *toutes* mes copines, *toute* ma famille.

Lorsqu'il est un pronom il s'accorde avec le nom qu'il remplace : mes copains sont dans ma chambre, *tous* regardent ma nouvelle console.

Lorsqu'il est un adverbe, il signifie « tout à fait », il est invariable, sauf lorsqu'il est devant un adjectif qualificatif féminin qui commence par une consonne (pour faciliter la prononciation) : Mes copines aujourd'hui sont tout énervées ! Elles sont toutes joyeuses car elles vont au concert.

En résumé : « tout » est invariable quand il signifie « tout à fait », sauf devant un adjectif féminin commençant par une consonne. Dans les autres cas il s'accorde avec le nom qu'il accompagne.

Nous recevrons **toutes** les personnes présentes. ! *adjectif*

Quand nous l'avons exposé, **tous** crurent à notre projet. ! *pronom*

Nous sommes **tout** disposés à vous aider. ! *adverbe*

Cette voiture est **toute** petite. ! adverbe : **EXCEPTION!**

Les sujets proposés, il les aurait **tous** choisis. ! *pronom*

**Toute** l'entreprise a pu en profiter. ! *adjectif*

Ces feuilles sont **toutes** blanches. ! adverbe : **EXCEPTION!**

J'ai vu que les emballages étaient **tout** humides. ! *pronom*

**Tous** les avis seront pris en compte. ! *adjectif*

**Tout** rapport doit être validé avant classement. ! *adjectif*

## G25 : OU – OÙ

**ou** : conjonction de coordination.

*ou* exprime un choix entre une ou plusieurs choses et s'emploie dans une phrase affirmative.

On peut le remplacer par *ou bien*.

Je veux du fromage *ou* rien du tout.

Je veux du fromage *ou bien* rien du tout.

**où** : adverbe interrogatif, pronom relatif ou subordonnant.

Il indique un lieu ou un moment.

Il est adverbe interrogatif dans une phrase interrogative directe : « *Où* allons nous ? », ou indirecte : « Je te demande *où* nous allons ».

## EN +

### QUELQUE – QUELQUE(S)

**quelque** : adverbe, toujours invariable.

Il peut être placé devant un déterminant numéral (*vingt, trente, etc.*).

Dans ce cas, il signifie « environ » : « Nous avons économisé *quelque* cent dollars ».

Devant un déterminant numéral, on peut le remplacer par **environ**.

Je l'ai revu *quelque* vingt ans plus tard.

Je l'ai revu **environ** vingt ans plus tard.

**quelque(s)** : déterminant indéfini.

Il fait partie d'un GN dont le noyau est souvent un nom pluriel.

Il reçoit l'accord en nombre du nom qu'il détermine ; autrement dit, si ce nom est au singulier, on écrit *quelque* et si ce nom est au pluriel, on écrit *quelques* : « Nous inviterons *quelques* amis ».

Il peut être précédé d'un déterminant pluriel : « Ces *quelques* pommes ne suffiront pas à calmer ma faim ».

On peut le remplacer par **plusieurs**, quand le nom du GN est au pluriel,

Tu as *quelques* kilos en trop.

Tu as **plusieurs** kilos en trop.

et par **un certain** ou **une certaine**, quand il est au singulier.

Elle était accompagnée de *quelque* poète inconnu de tous.

Elle était accompagnée d'**un certain** poète inconnu de tous.